



Comité technique local de l'ENFiP

Liminaire de la séance
du 14 décembre 2016

Concernant les points à l'ordre du jour :

Le plan emploi :

Voilà plus de 15 ans que la DGFIP supprime chaque année entre 1 et 2 % de ses effectifs. Cette année, notre ministre nous a fait l'aumône d'une légère diminution des suppressions de poste prévues pour cause de mise en place du prélèvement à la source.

C'est tout de même plus de 1 600 postes supprimés cette année encore. Les gains de productivité ne compensent plus depuis très longtemps ces suppressions d'emploi, de nombreuses missions sont ainsi fragilisées, voire abandonnées.

L'ENFiP, partie intégrante de la DGFIP, est loin d'être épargnée par ces suppressions aveugles et dogmatiques. Cette année encore, vous nous proposez une suppression de 20 postes, soit 3 % des effectifs. A l'ENFiP aussi, la réalisation de l'ensemble de nos missions est en danger. Certains services sont dans des situations très tendues, qui vont s'aggraver encore avec ces suppressions à venir. Les années qui viennent seront marquées par une très forte mobilisation de l'ensemble des agents de l'ENFiP, notamment avec la montée en puissance des synergies FI/FC, du fait des changements de filière et du prélèvement à la source.

La CFDT a donc décidé cette année de siéger, non pas pour vous écouter nous expliquer la répartition de vos suppressions d'emploi, mais pour vous entendre dire comment on pourra préserver toutes nos missions.